

# LA FEMME NOIRE AFRICAINE ET L'ÉQUILIBRE DU POUVOIR : UNE ÉTUDE COMPARÉE DANS *LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES ET EN ATTENDANT LE VOTE DES BÊTES SAUVAGES* D'AHMADOU KOUROUMA

**Samuel KOFFI**

*Département de Français*

*Université du Ghana, Legon, Accra, GHANA*

*skoffi@ug.edu.gh*

## **Résumé :**

*Ahmadou Kourouma est réputé pour sa prise de position vis-à-vis des défis socioculturels et politiques que connaissent les communautés d'Afrique. D'ailleurs, Fama et Koyaga, protagonistes respectifs des Soleils des Indépendances et de En attendant le vote des bêtes sauvages, incarnent les tensions et violences du pouvoir politique en Afrique. A l'ombre de ces deux protagonistes, se dessine la silhouette de la femme africaine et le pouvoir qu'elle incarne dans sa société. Ainsi, que ce soit Salimata des Soleils des Indépendances ou Nadjouma, la mère de Koyaga dans En attendant le vote des bêtes sauvages, on voit représentée la femme africaine traditionnelle dans ses fonctions de mère, de garante de la société et surtout dans ses pouvoirs mystiques. En raison des responsabilités que la femme assume au sein de la famille africaine et de la communauté, l'on pourrait se demander en quoi celle-ci est marginalisée et dominée par l'homme. Cette étude s'appuie sur Les soleils des indépendances et En attendant le vote des bêtes sauvages pour mettre en évidence les responsabilités socioéconomiques et le pouvoir mystique de la femme africaine. Qu'elle soit traditionnelle ou moderne, l'étude souligne que la femme africaine incarne un pouvoir, une autorité et une dignité dans sa communauté. En revanche, l'étude explique que la femme africaine exerce, en ce vingt-et-unième siècle, des fonctions administratives et sociopolitiques qui l'empêchent d'assumer pleinement ses responsabilités familiales.*

**Mots clés :** *Femme africaine, marginalisée, soumission, libérée, femme douée de pouvoir.*

## Abstract:

Ahmadou Kourouma is renowned for taking a stand on the socio-cultural and political challenges facing African communities. *Fama* and *Koyaga*, the protagonists of *Les Soleils des Indépendances* and *En attendant le vote des bêtes sauvages* respectively, embody the tensions and violence of political power in Africa. In the shadow of these two protagonists, we see the silhouette of the African woman and the power she embodies in her society. Whether it's *Salimata* in *Les Soleils des Indépendances* or *Nadjouma*, *Koyaga's* mother in *En attendant le vote des bêtes sauvages*, we see the traditional African woman represented in her role as mother, guarantor of society and above all in her mystical powers. Given the responsibilities that women assume within the African family and community, one might naturally ask how they are marginalised and dominated by men. This study draws on *Les soleils des indépendances* and *En attendant le vote des bêtes sauvages* to highlight the socio-economic responsibilities and mystical power of the African woman. Whether traditional or modern, the study emphasises that African women embody power, authority and dignity in their communities. On the other hand, the study explains that in the twenty-first century, African women perform administrative and socio-political functions that prevent them from fully assuming their family responsibilities.

**Keywords:** African woman, marginalized, submission, liberated, empowered woman.

## Introduction

Les critiques en faveur des droits de la femme noire africaine s'évertuent de promouvoir son émancipation, le respect de ses droits et sa liberté. A travers ses critiques vis-à-vis des transformations socioculturelles, religieuses et politiques en Afrique après les Indépendances, les œuvres romanesques d'Ahmadou Kourouma lui confèrent le statut d'écrivain défenseur des valeurs et patrimoines culturels des communautés africaines. D'ailleurs, *Les Soleils des indépendances* fait la peinture du désenchantement des peuples africains vis-à-vis de l'espoir contrarié des indépendances acquises puis critique la

déchéance des pratiques culturelles et le mysticisme des Africains traditionnalistes. Des tensions et révolutions politiques sanglantes se manifestent dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*. En dehors des remous sociopolitiques, ces deux romans de Kourouma mettent en exergue le paradoxe du pouvoir de la femme africaine et les fonctions que celle-ci assume dans une société à dominance masculine. Détentrice d'un petit commerce qui lui assure une autonomie financière, Salimata *Des soleils des Indépendances* assume les fonctions de garante de la tradition et des mœurs africaines. De même, *En attendant le vote des bêtes sauvages* met en relief Nadjouma, la mère du Président dictateur Koyaga. Celle-ci est révélatrice d'un pouvoir mystique dont elle use pour protéger et fortifier le règne de son fils Koyaga. Ces démonstrations de force et de pouvoir mystique de la femme africaine traditionnelle mettent en exergue le pouvoir qu'elle détient et qu'elle entretient depuis bien longtemps. Si tel est vraiment le cas, alors, pourquoi s'évertue-t-on de concevoir que la femme africaine est marginalisée, rejetée au bas de l'échelle sociale et qu'elle est victime, même aujourd'hui, de diverses formes d'injustices perpétrées par l'homme ? Cette étude basée sur *Les soleils des Indépendances* et *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma suscite une réflexion profonde sur le pouvoir de la femme africaine dans une société africaine en pleine mutation sociopolitique, culturelle et religieuse. L'étude s'appuie sur la sociocritique et le féminisme, deux théories qui permettent de cerner sans ambiguïté le rôle important que la femme africaine assume dans sa communauté. Elle s'articule autour de deux grands axes de réflexion : le rôle de la femme africaine en contexte traditionnel et moderne d'une part puis les responsabilités professionnelles et les contraintes des devoirs familiaux de l'autre.

## 1. Le rôle de la femme africaine en contexte traditionnel et moderne

### *a. La femme africaine en contexte traditionnelle*

La condition de la femme noire africaine, son bien-être et son épanouissement intéressent aussi bien les défenseurs des droits de la femme que les écrivains. Ces derniers éveillent la conscience de la société sur les capacités intellectuelles et physiques dont la femme fait preuve et surtout sa détermination à assumer certaines responsabilités familiales puis jouer des rôles jusque-là réservés aux hommes. D'ailleurs, souligne (Bréant, 2012 : 118) : « Les écrivaines mettent principalement en scène des personnages féminins puissants et développent une écriture spécifique... vindicative et constructive à la fois ». La nature de leurs textes semble à la fois vindicative et instructive parce que jusqu'à ce jour, la femme africaine ne jouissait pas des mêmes droits professionnels que l'homme. C'est donc bien juste que les écrivaines en fassent une diatribe pour susciter une prise de conscience vis-à-vis des injustices faites à la femme. Les propos de Bréant éveillent notre conscience sur les injustices apparentes dont la femme africaine est souvent victime et qui la poussent à revendiquer ses droits lorsque l'occasion lui est donnée. Elle considère injustes certains privilèges que la société accorde à l'homme mais dont la femme est privée. En l'occurrence, lors des grandes palabres communautaires auxquelles la femme participe, celle-ci n'a pas droit à la parole. Puis, en vertu de la culture et des mœurs, la femme noire africaine est obéissante à son époux, et par conséquent, supporte en tout état de cause, les caprices de celui-ci. De ce fait, les écrivaines présentent dans leurs œuvres, des personnages féminins qui clament leur liberté et tentent de s'affranchir de telles pratiques traditionnelles. Ces personnages féminins veulent assumer leur indépendance. Car, la société africaine

traditionnelle assigne à la femme des tâches ménagères de sorte que, même aujourd'hui, ces pratiques dominent les mentalités. Dès lors, la préoccupation majeure de la femme noire consistera à s'occuper des enfants, des besoins gastronomiques de la famille et du ménage quotidien. Celle-ci n'exerce aucune activité économique lucrative pour être financièrement indépendante de son époux. En effet, selon certaines coutumes africaines, l'homme seul a la responsabilité de travailler pour subvenir aux besoins financiers de la famille.

Il importe de comprendre ainsi que ce n'est pas l'homme qui empêche son épouse de jouir pleinement de ses droits. Au contraire, le comportement et même les actions de la femme sont régies par des principes de la tradition dont elle hérite des enseignements. Cela étant, la femme agit selon les principes de sa tradition dont elle est garante et a le devoir d'en assurer la continuité. Certes, la femme jouit d'une liberté dans la société, mais ses actions sont plus ou moins restreintes par la coutume et la tradition qu'elle respecte volontairement. On ne peut pas donc imputer à l'homme, sur tous les bords, la souffrance et des injustices faites à la femme noire. La femme africaine se doit de respecter les préceptes de la société. Garante de la culture, elle veille à la préserver et à la transmettre de la génération présente à d'autres générations futures. Ainsi, elle suit une formation qui la prépare à cet effet. C'est alors que la jeune fille pubère participe à une cérémonie initiatique au cours de laquelle les aînés lui apprennent les principes d'une épouse serviable ou d'une mère digne de confiance et de respect ; une mère capable de gérer son foyer conjugal et d'assumer des responsabilités familiales. D'ailleurs, le bien-être de l'enfant, sa scolarisation ou le mal qui le frappe suscite, pour la plupart des cas, la compassion de la mère. Les enfants délaissés par les pères moins responsables sont constamment à la charge de la pauvre mère sans travail ni revenu. La souffrance et le malaise de l'enfant fragilisent la mère. Les circonstances pareilles provoquent

l'anxiété chez la mère de Salimata qui s'apitoie sur le sort de sa fille comme le souligne (Kourouma, 1970 : 34) : « Pauvre maman ! oui, la malheureuse maman de Salimata, que d'innombrables et grands malheurs a-t-elle traversés pour sa fille ! Et surtout lors de la dramatique cérémonie d'excision de sa fille ! ». À l'image d'autres mères, la mère de Salimata est chagrinée de voir sa fille traverser les souffrances de l'excision. Mais il n'y a pas que l'excision, il y a aussi l'éducation que sa fille Salimata acquiert lors de la cérémonie. Ceci fait la fierté des mères de voir leurs filles s'instruire. La participation à la cérémonie de l'excision fait aussi la fierté de la communauté et surtout de toutes les jeunes filles qui transitent de la puberté au rang de jeunes femmes. Elles y participent librement comme un signe manifeste de leur courage, bravoure et enthousiasme de devenir de jeunes femmes en âge de se marier ou prêtes à former leurs propres familles.

La femme africaine n'est pas seulement garante des traditions. Elle a la responsabilité d'éduquer et de motiver la jeune fille en âge d'apprentissage des traditions. En raison de ces qualités, elle encourage les jeunes filles à suivre la tradition. La mère de Salimata est un exemple très éloquent selon ces descriptions :

Elle qui avait toujours imaginé sa fille de retour du champ de l'excision, belle, courageuse, parée de cent ornements, dansant et chantant pendant qu'elle crierait sa fierté. « Tu verras, disait-elle souvent alors que Salimata était une très petite fille ; tu verras, tu seras un jour excisée. Ce n'est pas seulement la fête, les danses, les chants et les ripailles, c'est aussi une grande chose, un grand événement ayant une grande signification. »

Mais quelle grande signification ?

« Tu verras, ma fille : pendant un mois tu vivras en recluse avec d'autres excisées et, au milieu des chants, on vous enseignera tous les tabous de la tribu. L'excision est la rupture, elle démarque, elle met fin aux années d'équivoque, d'impureté de

jeune fille, et après elle vient la vie de femme. » (Kourouma, 1970 : 34)

Cet extrait des *Soleils des Indépendances* met en exergue l'importance des pratiques coutumières en Afrique noire. Ces pratiques assurent la cohésion sociale et l'édification de la jeunesse qui n'est pas délaissée mais bien plus, encadrée et guidée pour assumer de grandes responsabilités dans la communauté sur les plans : socioéconomique, culturel, religieux ou administratif. Le roman présente explicitement et dans son ensemble, une femme noire qui incarne les valeurs traditionnelles africaines au sein d'une communauté où celle-ci assume des responsabilités et jouit pleinement de ses droits. Même s'il arrive quelquefois à la femme de souffrir d'une injustice quelconque, l'homme n'en est pas très souvent responsable. Ces injustices résultent pour la plupart d'un malentendu entre celle-ci et son époux. La société africaine dans son ensemble, ne conçoit pas délibérément de projets ni de pratiques destinées à rendre la vie insupportable pour la femme africaine. Au contraire, la société met en œuvre des moyens et mesures efficaces pour la protection de la femme. La tentative de viol de Salimata par le marabout Abdoulaye, est une construction artistique qui présente une femme africaine belle et dont la splendeur puis la beauté indescriptible peuvent susciter l'admiration et la convoitise des hommes. On peut déduire de cet incident, une femme noire traditionnelle combattante, forte d'esprit et qui préserve sa pureté, son intimité et la sainteté du foyer conjugal. Son triomphe sur le violeur, le marabout Abdoulaye, est la preuve de sa bravoure. L'homme aurait une part de responsabilité vis-à-vis des injustices contre la femme. Cependant, on ne saurait attribuer toutes les injustices que la femme africaine subit au compte de l'homme. Les accusations devront être imputées aux cultures africaines. En effet, dans la plupart des régions :

Les statistiques montrent qu'il y a deux fois plus de femmes que d'hommes sous le seuil de pauvreté ». Mme Okoye, qui a reçu cette année le prix Harambee Spain pour la promotion et l'égalité des femmes africaines, souligne également que "dans la culture africaine, les hommes ont tendance à avoir une position plus privilégiée. Tout le monde veut avoir un fils. Un garçon est beaucoup plus facilement accepté et pris en charge qu'une fille. Dans le cas du Nigeria, la culture donne un plus grand avantage au garçon.<sup>1</sup>

Chez Ahmadou Kourouma, on ne constate aucune accusation explicite. Tant ses œuvres dépeignent une femme africaine traditionnel qui assume une responsabilité dans sa communauté d'où elle hérite d'un patrimoine culturel qui fait sa fierté à l'image de Salimata. En effet, lorsqu'elle atteint l'âge de la puberté, la jeune fille participe à une cérémonie initiatique au cours de laquelle, elle apprend les secrets d'une mère responsable.

En dehors des responsabilités culturelles et familiale de la femme, celle-ci manifeste un pouvoir spirituel et mystique. La preuve, dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Kourouma dépeint une mère géomancienne, Nadjouma, douée d'un pouvoir mystique exceptionnel. Celle-ci a le pouvoir d'interpréter l'avenir et de prédire si le lendemain est porteur de bonheur ou de malheur. Ainsi, lorsque le Président Fricassa Santos refusa d'intégrer Koyaga dans l'armée nationale, celui-ci consulta Bokano et Nadjouma en vue de cerner spirituellement les raisons de son intransigeance :

Devant tant de refus et d'intransigeance Koyaga retourna au village et consulta les géomanciens, la maman Nadjouma et le marabout Bokano. Ils lui apprirent ce qu'était le président Fricassa Santos. Il avait pour totem le serpent boa et pour surnom l'élégant gentleman, le yowo. L'élégant gentleman au

---

<sup>1</sup>[https://img.lemde.fr/2021/04/13/0/0/1050/2211/664/0/75/0/89b7760\\_862414394-afriq-1521-decisions-femmes.png](https://img.lemde.fr/2021/04/13/0/0/1050/2211/664/0/75/0/89b7760_862414394-afriq-1521-decisions-femmes.png) alt=""&gt; *Le Monde*, p. 3. Consulté le 20 novembre 2023.



totem boa était un grand initié, un puissant sorcier qui craignait la fin tragique que des devins lui avaient prédite. Il avait été prévenu contre les anciens combattants. Il avait été conseillé au chef de l'État par les devins de la présidence de ne jamais accepter, tolérer dans l'armée nationale des anciens combattants d'Indochine. Parce qu'il existait parmi les anciens combattants paléos un homme dont la sorcellerie était très forte et qui pourrait l'assassiner malgré tous les talismans qu'il portait et les lavements mystiques qui le protégeaient. (Kourouma, 1998 : 79) Contrairement à l'idée que la femme africaine est marginalisée et sans pouvoir dans les communautés africaines à dominance masculine, Kourouma montre que celle-ci jouit, depuis l'ère traditionnelle, d'un pouvoir sur divers plans. Elle détient une puissance mystique qui lui permet d'assurer la protection des hommes ou la communauté entière contre les puissances maléfiques invisibles de la nature. La femme spirituelle ou féticheuse a le pouvoir de guérir les malades victimes d'un sort maléfique. Elle est aussi capable de délivrer les possédés de mauvais esprits ou des personnes envoutées. Ainsi, Nadjouma prépare son fils Koyaga qui devra engager un duel qui l'oppose au Président Fricassa Santos :

Koyaga avait pu tranquillement faire part au marabout et à la magicienne de sa décision d'assassiner le président. Le marabout et la maman avaient pu tout tranquillement lui fabriquer tous les talismans, lui apprendre les paroles des prières magiques qui pouvaient lui permettre de réussir son forfait. Ils avaient pu lui indiquer tous les sacrifices qu'il fallait exposer, tous les sortilèges qu'il fallait manipuler pour briser les puissantes protections magiques du président. Koyaga avait eu le temps de se couvrir de tous les talismans. En bref, Koyaga avait pu se préparer, bien préparé magiquement. (Kourouma, 1998 : 88-89)

Les responsabilités de la femme noire africaine ne se limitent pas exclusivement au ménage. Comme l'homme, elle détient des

pouvoirs mystiques et magiques dont elle use pour protéger la communauté entière. Elle a le pouvoir d'interpréter les signes de la nature en vue de prédire l'avenir ou de prescrire à la communauté les sacrifices à tuer (coq, mouton...) afin d'éloigner le malheur qui devra s'abattre sur le village ou la communauté. Généralement, la femme douée de pouvoir mystique est appelée la voyante. Elle prédit et conseille si tel projet de l'homme est maléfique ou si l'exécution de telle entreprise connaîtra du succès. Elle révèle aux peuples les volontés des dieux qui assurent leur protection au quotidien. Kourouma insinue dans ces deux textes, la participation active de la femme à la construction et au développement socioculturelle et religieuse des communautés traditionnelles africaines. D'ailleurs, sans le soutien financier de Salimata des *Soleils des Indépendances*, son époux Fama, réduit à la pauvreté, n'aura aucun espoir de survivre aux déboires du lendemain. Dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*, la géomancienne Nadjouma manifeste un pouvoir spirituel incontestable. Ceci permet à tout homme lucide de comprendre qu'avec les Indépendances, l'ère où la femme africaine devra manifester son pouvoir et son savoir-faire a sonné le glas. En effet, en Afrique, la plupart des femmes noires traditionnelles dominent le secteur informel. Elles s'adonnent à l'agriculture et aux petits commerces qui leur procurent une relative indépendance financière vis-à-vis de leurs maris. Salimata en est un exemple palpable :

Mais midi venait de retentir sur les chantiers, dans les bureaux. Les travailleurs affamés se bousculèrent aux portails, se déversèrent sur les places, dans les rues, dans les voitures et dans les pirogues.

- Du bon riz cuit ! À très bon marché ! Venez acheter du bon riz cuit !

Des meutes d'hommes, des essaims débouchèrent sur le petit marché. Des faisceaux de mains croisèrent des assiettes devant

le nez et les yeux de Salimata. Rapides comme les pattes de la biche les mains de Salimata allèrent et vinrent, remplirent les assiettes de riz, les arrosèrent de sauce et les couronnèrent du morceau de viande, arrachèrent les prix (quinze francs), les enfouirent dans le pagne. (Kourouma, 1970 : 59)

A travers la culture de produits vivriers et les petits commerces dans les marchés ou le long des trottoirs, les femmes noires africaines arrivent à générer quelques revenus pour soutenir leurs familles. Certaines femmes arrivent à faire des économies pour subvenir à leurs besoins. Pour d'autres, les revenus étant insignifiants comparativement aux besoins nombreux de la famille, elles continuent de dépendre financièrement de leurs époux. Ces commerces donnent à la femme une indépendance relative et un petit pouvoir au sein de la communauté. Ainsi, elle arrive à s'affirmer malgré les restrictions et les exigences de la tradition. Les propos de Jacques Charmes révèlent la participation active de la femme dans l'économie informelle :

De nombreuses femmes africaines sont également présentes dans l'économie informelle. Elle désigne l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. Ces activités exercées à titre secondaire relèvent par exemple de la transformation de produits agricoles (vannage, filage, tissage, confection) et alimentaires (fabrication de la bière de mil).<sup>2</sup>

Jacques Charmes éveille notre réflexion sur la condition de la femme africaine. Celle-ci déploie de l'énergie pour des activités économiques informels. Mais ce secteur informel est très peu lucratif. Malgré les efforts qu'elles déploient pour améliorer leur condition, les femmes en Afrique traditionnelle se heurtent au problème de scolarisation. Après les Indépendances en Afrique

---

<sup>2</sup> Valentine Ambert - Rédactrice - Youmatter (31 août 2021). « Le rôle sous-estimé des femmes dans le développement. » Rapport publié le 31 août 2021, p. 3.

Rédactrice pour Youmatter. Formée à Sciences Po Lyon, spécialisée sur les enjeux de développement en Afrique subsaharienne contemporaine.

noire francophone la nécessité d'une révolution économique et du développement de l'Afrique vont encourager la scolarisation des citoyens et des futurs cadres. Aujourd'hui, l'on assiste à un taux de scolarisation croissant des jeunes filles. Dans ce contexte actuel de modernité, voyons comment la femme noire africaine assume son insertion dans la vie professionnelle.

### ***b. La femme noire africaine et la modernité***

Sous l'ère des Indépendances, les populations africaines sentent le besoin d'aller à l'école en vue de développer leur connaissance et d'améliorer leur condition de vie en briguant des emplois administratifs rémunérateurs. Ainsi, au fil des années, le taux de scolarisation des jeunes filles va augmenter considérablement. Celles-ci vont connaître et défendre leurs droits fondamentaux. A travers des Mouvements Féministes au seins desquels elles militent, les femmes africaines vont critiquer et révoquer certains aspects des traditions qui les empêchent d'exercer les mêmes professions que les hommes. De plus, les activités de subsistance que font les femmes ne sont pas assez rentables pour leur permettre de faire face aux besoins croissants de la famille. Face aux nombreuses contraintes que les traditions les mœurs imposent à la femme, celle-ci trouve nécessaire de faire des études même au niveau universitaire. Les études poussées permettent à la femme de briguer des emplois ou d'exercer des fonctions autrefois réservées à l'homme pour son insertion socioéconomique voire politique. D'ailleurs, la revue Afrique Renouveau réunit des articles consacrés à l'émergence de la femme africaine :

Ces articles illustrent les développements majeurs au sommet du pouvoir politique, tels que l'adoption par l'Union Africaine (UA) de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relative aux droits des femmes. L'UA a aussi consacré la décennie 2010-2020 à la femme africaine. Quelques pays comme l'Angola, le Mozambique, et l'Afrique du Sud ont

dépassé le seuil des 30 % de sièges destinés aux femmes députés et le Rwanda en détient le record mondial, tandis que dans beaucoup de pays africains, les femmes ont encore un long chemin à parcourir.<sup>3</sup>

Il y a quelques décennies, le taux de participation des femmes africaines dans la vie socioéconomique de leurs pays était faible. Aujourd'hui en Afrique, grâce à la scolarisation des jeunes filles, de plus en plus de femmes noires sont très actives dans tous les secteurs de l'économie. D'autres manifestent publiquement leurs ambitions politiques : députés, ministres, directrices de cabinets etc. Cette ascension socioéconomique ou politique de la femme noire africaine doit son succès à la scolarisation. A cet effet, souligne Ebele Okoye le promoteur du Projet social d'AMAD :

Certains des problèmes auxquels les femmes africaines sont confrontées peuvent être améliorés et résolus par l'éducation. L'éducation n'est pas une garantie, mais une femme éduquée est souvent plus à même de connaître et de défendre ses droits. Elles sont également plus à même de disposer d'une certaine indépendance pour développer leur vie et leur carrière.<sup>4</sup>

Désormais, en Afrique, les femmes vont s'affirmer davantage. Elles prennent conscience de leur force intellectuelle et physique. Elles sont nombreuses à s'engager dans des activités économiques : propriétaires de grandes industries, supermarchés, hôtels, restaurants, propriétaire d'immobiliers etc. Même si elles ne sont propriétaires des affaires, certaines femmes y travaillent et occupent des postes bien rémunérés. Cet extrait de la Revue Afrique Renouveau illustre l'ascension professionnelle des femmes noires africaines et par conséquent, le pouvoir qu'elles incarnent :

---

<sup>3</sup>Afrique Renouveau : Michelle Bachelet, Directrice exécutive de ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, p. 3.  
<https://www.un.org/magazine/2012-hors-serie-femmes>.

<sup>4</sup>Ebele Okoye promoteur du projet social d'AMAD tient ce propos relatif à l'éducation comme étant un moyen incontournable pour l'émancipation de la femme africaine, dans *Afrique Renouveau* (2021).

En 2006, Ellen Johnson Sirleaf est devenue présidente du Liberia, comme mentionné ci-dessus. Fatou Bensouda est le procureur général de la Cour pénale internationale depuis 2012. Ameenah Gurib-Fakim est présidente de l'île Maurice depuis juin 2015. En 2004, la Kenyane Wangari Maathai a reçu le prix Nobel de la paix. Le Rwanda possède le seul parlement au monde où les femmes sont majoritaires, et en Afrique du Sud, 40 % des sièges sont occupés par des femmes. Ce ne sont là que quelques exemples du changement qui s'est opéré en Afrique au cours des dernières décennies.<sup>5</sup>

Son Excellence Madame Ellen Johnson Sirleaf, fut la première présidente d'une République sur le continent africain. Son ascension à la Présidence fut non seulement une source de motivation pour la femme africaine mais aussi une inspiration pour beaucoup d'autres femmes qui ambitionnent de briguer des postes politiques, ministériels, parlementaires etc. En effet, même si elles ne sont pas nombreuses, aujourd'hui, les femmes s'intéressent aux postes de Ministre, d'Ambassadrice, de Députés, de Chancelière ou de Présidente des Universités. Désormais, les communautés africaines sont moins exigeantes à l'égard de la femme et lui donne la chance d'aspirer à des postes auparavant réservés aux hommes. En Afrique, de plus en plus de communautés reconnaissent à la femme ses mérites et lui donnent la chance de briguer des postes à responsabilités. Les slogans en faveur de l'émancipation de la femme africaine sont récurrents : « la femme est capable de faire ce que l'homme fait » ou « l'homme doit son succès à son épouse ». Ainsi, que ce soit dans un contexte traditionnel ou moderne, la femme africaine exerce une activité économique et assume une autorité et un pouvoir au sein de la famille et dans sa communauté. Aujourd'hui, le débat ne porte pas beaucoup sur l'égalité des genres. Mais bien plus, sur l'égalité des chances et des

---

<sup>5</sup> Afrique Renouveau : « Les femmes en Afrique : problèmes et défis auxquels elles sont confrontées » <https://www.un.org> › magazine › 2012-hors-série-femmes, consulté le 20 novembre 2023.

opportunités accessibles aux femmes scolarisées. Car, la femme fait preuve de méritocratie. Cependant, dans certaines contrées de l’Afrique les traditions et coutumes sont plus tolérantes. Au contraire, dans d’autres les traditions sont plus exigeantes et hostiles à l’émancipation de la femme. De nombreuses femmes continuent de faire face aux défis que suscitent leur engagement professionnel vis-à-vis des responsabilités familiales.

## **2. Responsabilités professionnelles et contraintes des devoirs familiaux**

En Afrique, les femmes dominent le secteur informel de l’économie appelé les petits commerces. Dans les boutiques, dans les marchés sur des tables ou sous les appâtâmes et surtout sur les trottoirs, les femmes vendent pour soutenir leurs familles. Pourtant les recettes journalières sont maigres. En dehors des femmes commerçantes, il y a la catégorie des femmes de carrière. Celles-ci travaillent à la fonction publique et perçoivent des salaires mensuels. Il y a aussi une troisième catégorie de femmes cadres qui occupent des postes prestigieux bien rémunérés : la femme députée, ministre, ambassadrice, secrétaire d’État, directrice d’entreprise, professeur des universités, etc.

Aujourd’hui, grâce à l’école, la femme africaine s’affirme et jouit presque des mêmes responsabilités que l’homme. En raison de l’égalité de genre et de chance socioéconomique dont elle jouit, la femme africaine est représentée sur toutes les couches professionnelles. A l’instar des personnages Salimata des *Soleils des Indépendances* et Nadjouma d’*En attendant le vote des bêtes sauvages*, la femme noire africaine contemporaine incarne bien un pouvoir économique et religieux dans sa communauté. Elle assure le respect, la continuité et la transmission de sa culture. Elle obéit sans contrainte aux principes de sa coutume et elle pratique fidèlement sa religion d’où elle tire sa force spirituelle.

Les études secondaires et universitaires lui apprennent d'autres cultures et civilisations puis elles lui permettent de raisonner et de sonder les cultures pour savoir leurs importances. Fidèle à ses origines, la femme noire africaine ne se révolte pas contre sa culture pour adopter d'autres cultures et civilisations étrangères. Au contraire, les études universitaires éveillent en la femme africaine, les sentiments nationalistes qui forgent en elle le respect de ses origines. Ainsi, elle demeure fidèle à sa tradition et à sa religion qui sont pour elle, un patrimoine culturel qui la définit et lui garantit une identité africaine unique en son genre. Comprendons que pour la femme africaine instruite, l'émancipation c'est la reconnaissance et le respect de ses droits y compris l'égalité des chances professionnelles. Émancipée, la femme jouit pleinement de sa liberté. Toutefois, elle respecte les principes de la tradition et des mœurs puis elle se conforme aux ordonnances prescrites par la tradition. Contrairement à la femme traditionnelle qui est limitée parce qu'elle ne sait ni lire ni écrire, la femme africaine contemporaine instruite est encore plus talentueuse et capable d'assurer des fonctions administratives, politiques et diplomatiques. D'ailleurs, l'agence des Nations Unies pour les femmes, ONU-Femmes, souligne l'importance de l'égalité des genres et admet que : Sa réalisation comporte des ramifications socio-économiques majeures. L'autonomisation des femmes alimente une économie florissante, stimule la productivité et la croissance. [...] lorsque les femmes sont instruites et autonomes, l'économie est plus productive et solide, et leur pleine représentation est une garantie de paix et de stabilité sociales.<sup>6</sup> Les ramifications que connaît l'égalité des genres et les contraintes de l'autonomisation de la femme africaine relèvent de l'exercice des fonctions socioéconomiques, diplomatiques ou

---

<sup>6</sup> Afrique Renouveau : Michelle Bachelet, Directrice exécutive de ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, p. 2.  
<https://www.un.org> › magazine › 2012-hors-série-femmes. Consulté le 20 novembre 2023.



politiques. En effet, dans l'exercice de sa profession, la femme de carrière se heurte aux exigences des responsabilités ménagères et familiales qu'elle ne peut plus assumer pleinement. Elle quitte tôt la maison pour se rendre au travail et en revient tard le soir. Pour certaines femmes, le travail exige de quitter le foyer et de s'installer à l'étranger. Celles-ci sont contraintes de se faire remplacer par une autre femme qui devra assurer la garde des enfants. En l'absence de la mère, celle qui assure la garde des enfants devra les accompagner à l'école, ou attendre que le bus de l'école vienne les chercher. Elle doit faire le ménage et leur préparer de la nourriture quand les enfants reviendront de l'école. Ces tâches domestiques reviennent à la femme malgré ses études universitaires ou le poste qu'elle occupe. Certains hommes, bien dévoués à la cause de la femme, soutiennent leurs épouses et acceptent de partager les tâches domestiques avec elles. En revanche, lorsque le couple travaille, alors, ce partage ne dure pas assez longtemps. Sinon, il est susceptible de provoquer des crises de mariage ou la séparation dont la femme est souvent la victime. De plus, les défis de la grossesse et de l'accouchement obligent parfois la femme à abandonner son travail momentanément. Pour des cas de grossesses compliquées ou de santé précaire, elle est contrainte de démissionner. Les responsabilités familiales obligent la femme à déménager seule ou avec sa famille pour habiter la ville ou les environs de la localité où elle doit prendre fonction. A défaut d'hébergement, elle décline l'offre et se retrouve au chômage.

Ces quelques exemples et bien d'autres encore sont autant de défis qui continuent de saper les efforts pour promouvoir les droits, les intérêts et l'égalité des chances en faveur de la femme noire africaine. Si on scrute méticuleusement ces défis liés au progrès de la femme, on se rend facilement compte que l'homme n'en est pas responsable. La cause principale des inégalités de chance et la lenteur du progrès de la femme noire africaine

relèvent de la structure sociale, des principes et des règles qui régissent les communautés africaines. C'est évident, la femme instruite ayant les diplômes et l'expérience requis accède au même poste que l'homme et jouit des mêmes privilèges que celui-ci. Elle assume efficacement des responsabilités et devoirs dans la communauté et au sein de la famille. On peut en déduire qu'il n'y a pas de discrimination genrée flagrante contre la femme noire africaine. Cependant, les contraintes des devoirs familiaux et les tâches ménagères exclusivement assignés à la femme l'empêchent très souvent d'assumer efficacement ses responsabilités professionnelles. De plus, si elle opte pour la vie professionnelle, administrative ou politique, la femme noire africaine ne peut pas assumer efficacement et pleinement ses responsabilités familiales et conjugales et elle ne peut pas non plus jouir pleinement de sa liberté. Au reste, la société devra instituer des politiques permettant à la femme de trouver un équilibre entre la vie professionnelle, les responsabilités familiales ou communautaires et jouir de sa liberté.

## Conclusion

De l'opinion générale, en Afrique, la femme est marginalisée et ne jouit pas véritablement des mêmes droits que l'homme. Victime des inégalités de chances professionnelles, elle est financièrement assujettie à son mari. Mais à travers ses romans, Ahmadou Kourouma montre que la femme africaine assume une grande responsabilité au sein de la famille et participe bien librement à la gestion du foyer. A l'instar de Salimata des *Soleils des Indépendances* et de la géomancienne Nadjouma d'*En attendant le vote des bêtes sauvages*, la femme noire africaine est la garante de la culture et en assure le transfert de la génération présente à celle de demain. De plus, elle incarne un pouvoir mystique qui lui permet de pénétrer le monde des mystères, d'en interpréter les signes en vue de prodiguer des

conseils utiles à la communauté. Fort de cette puissance mystique, la voyante prédit l'avenir et instruit la communauté des sacrifices à offrir aux dieux pour apaiser le malheur qui frappe la société ou pour conjurer le sort qui doit s'abattre sur la communauté. Avant et même après les Indépendances en Afrique, la femme detient le monopole du secteur informel, avec le commerce dans les marchés et au bord des trottoirs. Malgré sa détermination et son dévouement au travail, son incapacité à lire et écrire l'empêche de briguer des emplois administratifs.

Aujourd'hui, grâce aux études universitaires, de plus en plus de femmes africaines briguent des postes administratifs, politiques et diplomatiques. Elles demeurent un soutien véritable à leurs époux aussi bien qu'à la grande famille. Cependant, les responsabilités professionnelles ne permettent pas entièrement à la femme africaine moderne d'assumer efficacement et pleinement ses devoirs conjugaux, ses responsabilités familiales et communautaires. Lorsque leur travail les oblige à vivre loin de leurs familles ou à voyager à l'étranger, certaines femmes sont obligées d'embaucher à temps partiel d'autres femmes pour assurer la garde des enfants. Pour d'autres femmes fonctionnaires, les absences prolongées entraînent l'infidélité de leurs époux et des crises conjugales qui entraînent parfois le divorce. Ces obstacles et bien d'autres comme le partage des travaux ménagers, doivent nourrir les débats relatifs à l'émancipation de la femme africaine en vue de lui permettre de jouir d'une liberté totale et de participer efficacement à la gestion de la famille puis à la construction de sa communauté.

## Bibliographie

- DJIAN J-M. (2010). *Ahmadou Kourouma*. Paris : Seuil.
- KERN A. (1973). « On *Les soleils des indépendances* and Le Devoir de violence ». Paris : Présence Africaine. n° 85, 1<sup>er</sup> trim. p. 209-230.

KOUROUMA A. (1970). *Les soleils des indépendances*. Paris : Seuil.

KOUROUMA A. (1998). *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

CHEVRIER J. (1981). « Une écriture nouvelle », *Notre Librairie*, n° 60 été.

MOROT-SIR E. (1983). « Culture et humour dans la littérature négro-africaine d'expression française », *Ethiopiennes* 1, 3-4, pp. 79-100.

NGANDU NKASHAMA P. (1985). *Kourouma et le Mythe : une lecture des « Soleils des Indépendances »*. Paris : Silex.

NICOLAS J-C (1985). *Comprendre « Les Soleils des Indépendances »* d'Ahmadou Kourouma. Paris : Saint-Paul.

OHAEGBU A. U. (1974). « Les soleils des Indépendances ou le drame de l'homme écrasé par le destin », *Le rôle du Cinéaste africain dans l'éveil d'une conscience de civilisation noire*. Paris : Présence Africaine, n° 90, 2<sup>e</sup> trimestre, p. 253-260.

Reuves consultées

« Qui êtes-vous Mr. Kourouma ? », *Sépia*, revue culturelle et pédagogique francophone, n° 17, 1994.

Notre Librairie, *Revue des littératures du Sud*, « Cahier spécial : Ahmadou Kourouma, l'héritage », n°155 – 156, Juillet-décembre 2004.

Présence francophone, « La traversée dans le roman africain », n° 67, 2006.

## Webographie

Afrique Renouveau (2012). Michelle Bachelet, Directrice exécutive de ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, p. 2.

<https://www.un.org › magazine › 2012-hors-série-femmes>. Consulté le 20 novembre 2023.

Le Monde.  
[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/14/pour-les-femmes-en-afrique-le-pouvoir-de-dire-non-reste-a-conquerir\\_6076754\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/04/14/pour-les-femmes-en-afrique-le-pouvoir-de-dire-non-reste-a-conquerir_6076754_3212.html) Publié le 14 avril 2021.

Le Monde.  
[https://img.lemde.fr/2021/04/13/0/0/1050/2211/664/0/75/0/89b7760\\_862414394-afriq-1521-decisions-femmes.png](https://img.lemde.fr/2021/04/13/0/0/1050/2211/664/0/75/0/89b7760_862414394-afriq-1521-decisions-femmes.png)  
alt="" &gt;

APEV. (2015). Romanian wine industry. [Consulté le 16/07/ 2018].

<https://www.prowein.de/vis-content/event-prowein2016/exh-prowein2016.2473167/ProWein-2016-APEV-Romania-The-Wine-Exporters-and-Producers-Association-of-Romania-Exhibitor-prowein2016.2473167-pKNylNbiSxurPxNuQh18ng.pdf>

DRAAF. (2015). Autorisations de plantations de vigne : le nouveau dispositif européen. 12 p. [Consulté le 24/04/2018].  
[http://driaaf.iledefrance.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2047\\_A4\\_Fiches\\_autorisations\\_de\\_plantation\\_de\\_vigne\\_cle464cfc\\_cle423de1.pdf](http://driaaf.iledefrance.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2047_A4_Fiches_autorisations_de_plantation_de_vigne_cle464cfc_cle423de1.pdf).